

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 1 (1856)
Heft: 6

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

théorie et en pratique. Du reste, le Conseil fédéral et le département vouent toute leur sollicitude à cette question, ainsi qu'à celle du casernement de Thoune.

Nous sommes, pour notre part, heureux d'enregistrer cette discussion, dont on peut bien augurer, paraît-il, en faveur des améliorations réclamées.

(Corresp. part.) — Une exagération ridicule d'un fait honorable en lui-même paraît dans les journaux français au sujet de la mort de l'aide-de-camp du général Barbanègre, commandant de Huningue en 1815.

On fait sortir le dit général en tête de 80 vétérans, ensuite d'une capitulation honorable, obtenue après 12 jours de tranchée. L'armée assiégeante devait être de 30,000 hommes.

Or, voici les faits basés sur des documents officiels et sur des rapports de témoins oculaires :

La ville de Huningue, parfaitement approvisionnée en vivres et munitions, ayant des remparts casemattés, garnis de 67 canons et de 34 mortiers et obusiers, avait en outre une garnison de :

Troupes de ligne	300 hommes.
Artilleurs	100 »
Gardes nationaux (infanterie et une compagnie d'artillerie)	2000 »
Douaniers	100 »
	<hr/>
	Total, 2500 hommes.

Voilà pour les 80 vétérans.

Passons maintenant aux 12 jours de tranchée ouverte.

L'ouverture des parallèles commença dans la nuit du 17 au 18 août; le feu fut ouvert le 22 et le 24 après-midi. Barbanègre demanda et obtint un armistice; le 25, il hissait le drapeau blanc, signe qu'il reconnaissait les Bourbons, et le 26 la capitulation était signée.

Voyons maintenant les 30,000 hommes assiégeants.

Le corps suisse devant Huningue était de 4666 hommes.

Les deux divisions autrichiennes comptaient avec le

personnel du siège	10660	»
		Total, 15326 hommes.

c'est-à-dire la moitié moins que n'indiquent des journaux sérieux; à cela la presse militaire française ne dit mot, et cela est très-fâcheux, parce que ce silence a l'air de confirmer des exagérations qui ôtent beaucoup de leur valeur vérifique aux récits militaires français. En cela un modèle à suivre, c'est la franchise, on pourrait dire la naïveté, avec laquelle la *Gazette militaire autrichienne* avoue des échecs qu'elle aurait pu, comme tant d'autres, ne pas publier ou expliquer.

NOUVELLES ET CHRONIQUE:

Le Conseil national vient de prendre une décision que nous annonçons avec plaisir; c'est celle affectant une somme de 15,000 fr. à la construction des travaux de fortification de St-Maurice. Le général Dufour a fait ressortir l'importance de cette position et l'avantage qu'il y aurait à consacrer chaque année une petite somme pour compléter les travaux. C'est un complément naturel des beaux travaux qui ont été faits récemment à Luciensteig et à Bellinzona.

— On se rappelle que les nouveaux règlements d'exercices pour l'infanterie après avoir subi une épreuve de deux ans ont été examinés de nouveau ce printemps par une commission qui y a apporté des modifications que nous avons déjà indiquées (voir *Revue militaire* N° 4). Cette question si débattue était soumise, le 21 courant, au *Conseil national*; sur les propositions conformes de la commission, l'assemblée a décidé la mise en vigueur immédiate des nouveaux règlements en retranchant ce qui est relatif à la formation du carré avec des unités tactiques inférieures à un bataillon.

— Au mois de septembre, époque des rassemblements de troupes de Frauenfeld et Yverdon, il y aura à Zurich un autre rassemblement de troupes non moins intéressant. Les cadets (élèves des écoles) des cantons de Zurich, Argovie, Schaffhouse, Thurgovie, St-Gall, Appenzell, Grisons, Glaris et Lucerne, seront réunis pour des manœuvres et pour une fête. L'effectif total des cadets sera de 3300. — Le 1^{er} septembre, réception à Zurich ; 2 septembre, avant-midi, service divin; après-midi, promenade militaire à Winterthur et retour dans les quartiers ; 3 septembre, manœuvres.

Plusieurs officiers de l'état-major fédéral, entr'autres les colonels Ziegler et Ott, font partie du comité de la fête. La ville de Zurich a voté 3000 francs et celle de Winterthur 2000 fr. pour cette réunion.

Nous ne saurions trop louer cette bonne idée, et nous espérons que la Suisse française ne tardera pas à en suivre l'exemple.

Après une discussion très-intéressante, dans laquelle le colonel Schwarz a vivement soutenu les intérêts militaires suisses, entr'autres contre un député de St-Gall, le Conseil des Etats a décidé, quant à la question du fusil de chasseur, sur la proposition de M. Briatte, d'autoriser le Conseil fédéral à équiper huit à dix compagnies de chasseur dans divers cantons et de continuer avec elles les essais du nouvel armement. Le Conseil national s'est rangé à cette décision.

— La *Gazette militaire de Bâle*, en donnant quelques détails sur le fusil Mérian expérimenté à Schwytz, recommande de nouveau de ne pas trop se lier avec l'introduction de nouvelles armes de précision. Le fusil Mérian, par exemple, donne toutes les garanties de justesse voulues pour le tir et la portée, et vaut mieux que le fusil de chasseur comme arme de fatigue.

Les hommes de la légion anglo-suisse en garnison à Smyrne ont quitté cette ville les derniers jours de juin et les premiers jours de juillet, après y avoir séjourné environ sept mois.

— D'après le *Moniteur de l'armée*, l'armée française a perdu dans la campagne de Crimée 62,492 hommes, dont 1284 officiers et 4403 sous-officiers.

Le 20 juillet, a quitté Thoune un détachement de 76 soldats du train non réparti et 3 officiers qui passaient un cours de répétition, et qui ont été inspectés par M. le major Fornaro. Le même jour, est entré à l'école centrale le détachement d'artillerie (troupe), ayant l'effectif réglementaire de 233 hommes, dont 89 du train. Ils ont été répartis en 4 compagnies qui formeront 2 batteries de manœuvres. Les commandants de compagnie sont : 1^{re} compagnie, capitaine Fleury (Berne); 2^e compagnie, lieutenant Ruel (Vaud); 3^e compagnie, capitaine Feer (Argovie); 4^e compagnie, lieutenant Zuppinger (Zurich). La brigade d'artillerie est commandée par le major fédéral Spengler (Vaud) avec le capitaine d'état-major Girard (Vaud) comme adjudant. Le capitaine d'état-major Cartier (Soleure) administre le parc, qui compte 32 bouches à feu. Les officiers de compagnie sont au nombre de 19; il y a, en outre, 18 aspirants.

L'école centrale se trouve donc composée, pour le moment, de l'artillerie ci-dessus mentionnée, de 8 officiers d'état-major général, de 2 officiers et 1 aspirant d'état-major du génie.

Les chevaux sont actuellement au nombre de 75 de trait, 36 de selle.

La troupe est logée dans la caserne, c'est-à-dire fort mal logée; les officiers et les aspirants sont en ville comme d'habitude; le dîner des premiers a lieu à la *Croix-Blanche*, celui des aspirants au *Faucon*. On prépare un camp pour deux bataillons et deux compagnies de carabiniers, sur l'Allmend à droite de la route, au bord de l'Aar, à hauteur des cantines.

En l'absence du colonel Denzler qui assiste aux séances du Conseil des Etats pendant la semaine, c'est M. le lieut.-col. Borel qui commande l'école.

Lucerne. — Le cours sanitaire qui a eu lieu à Lucerne a présenté de bons résultats, d'après l'opinion de plusieurs journaux de la Suisse allemande. On loue surtout la partie pratique avec les détachements de recrues.

Thurgovie. — Un armurier de Frauenfeld, M. Zeller, a fabriqué récemment une paire de pistolets d'une portée efficace considérable; cette arme a un tir d'une grande précision à 750 pieds et une justesse passable à 1000 pieds.